

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Machine de travail lourde (véhicule spécial) *)	FAUN - FRISCH	F 105	CH 5320 01
Constructeur	FAUN FRISCH BAUMASCHINEN GmbH., D-8560 Lauf a.d. Pegnitz		
Identification	sur la plaque du constructeur	"F 105"	
	devant le N° du châssis	" 32 "	
Plaque constructeur	dans la cabine, à droite, sous le siège		
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le support de l'essieu avant		
Identification du moteur	"F6L 912" à droite, latéralement sur le bloc, sous le démarreur + à gauche, sur la soufflerie		
Importateur principal	MBA, Kriesbachstr. 42, 8600 Dübendorf / autre importateur: MAVEG AG, 3250 Lyss (plaquettes)		
Véhicule homologué	32 11 405		

Châssis	Moteur	Marque	Type	F6L 912
Nombre d'essieux	3 (AR= double)	DEUTZ		
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique	Construction	en ligne	4
Transmission	boîte sous charge + convertisseur de couple	Carburant	D	Position arrière
Nombre de vitesses	6 (2x3) Entraînement	Refroidissement	air	Nombre de cylindres 6
Frein de service	à air comprimé/hydraulique) à expansion interne, air comprimé = 1 circuit) sur toutes les roues hydraulique = 2 circuits) de l'essieu double AR	Alésage	100	Course 120
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre de la boîte c.v. resp. sur l'essieu double arrière	Cylindree	5652	CV-impôt 28,79
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteurs	Puissance en kW	82 DIN	à t/min 2500
Ralentisseur	-	Bruit à l'arrêt	75 dB/A	à t/min 1875
Contrôle 2 circuits	contrôle du niveau; lampe-témoin séparée	Silencieux	2 = 700 x 230 x 120 mm	(x)
			610 x Ø 160 mm	
		Mesure des gaz	Bacharach = 4,0	
		Déparasitage	-	

Carrosserie	Poids	avant	arrière	total
niveleuse		2550	6200	8750
Nombre de portes	2	Compteur de vitesse -		
Ceintures sécurité	av - ar	lampe niveleuse		AV + les
Cale	1 = 320x160x200mm	griffes AR)		8750
Antivol	-	Rétroviseurs gauche + droite		10000
Nombre de places	t 1 av centre ar	Poids garantis		
Dimensions	intérieur extérieur	Pneus		
Longueur	8700	16/70 - 20		
Largeur	2350	10 / 2,25		
Hauteur	3020	Charge		
Porte à faux	av 1520 ar 2080	pour V max		
Distance volant - vers l'avant du véhicule	5350	Jantes		
	Braquage Ø	Gar poids remorquable avec/sans frein		
	g 22000 d 21400	Garantie poids de l'ensemble		
		Poids remorquable testé		
		Charge garantie sur le toit		
		Vitesse maximale selon le constructeur		38,5 km/h
		testée 38 km/h à t/min 2600 au moteur		pnse de force

Equipement	§)	
Feux de route	CR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)
Feux de position	A	(E) séparés
Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	av	1 (E) 4/5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux arriere de brouillard		
Feux complémentaires	1/ feu orange CH 1 1290 C6 / CH 1 2000	
Eclairage plaque	1/ séparé, à gauche	
Essuie-glace	1/ balai avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	KLAXON CH 5 0701 04 ou d'autres modeles homologues	

Indications pour le permis de circulation

Genre du vehicule	Machine de travail lourde (vhc. spécial)	
Marque et type	FAUN - FRISCH	F 105
Homologation N°	CH	5320 01
Carrosserie	niveleuse	
Places	total	1 avant
Poids à vide	8750	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 29,79
Poids total	8750	Cylindree 5652

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- * Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 5350 mm; diamètre de braquage = 22 m.
- x) Insonorisation : tôle de réflexion sous le moteur; compartiment-moteur insonorisé; canaux d'aspiration insonorisés.
- + Variante de pneus : 14.5 - 20 MPT 10 PR AV 4000 (2,5) AR 2 x 4000 (2,5) Vmax 80 km/h.
- §) Equipement : la hauteur et la distance depuis le bord du véhicule des feux de croisement, la hauteur et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont exigées derrière les roues AV et AR.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 115 - feu orange obligatoire;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 7 - surveillance par un véhicule convoyeur équipé d'un feu orange de danger précédant immédiatement le véhicule);
- 138 - protection: sur l'arête de la lame niveleuse;
- 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail; la direction articulée; la lame dans le profil du véhicule; les griffes arriere à 800 mm du sol (angles de visibilité des feux).

Lieu et date de l'homologation Lyss, 06.04.82

Remplace FH du 06.04.82
22.07.86 - autre importateur 34

Service fédéral d'homologation

Machine de travail
lourde
(véhicule spécial)

FAUN - FRISCH

F 105

CH 5320 01

Fiche complémentaire

I

Complément du 13.07.82 à Lyss - Schö/PR

Sur demande modification de la position de la lame avant (position de transport)

Distance du volant - vers l'avant du véhicule = 4960 mm
longueur = 8310 mm
porte à faux AV = 1130 mm

Inscription dans le permis de circulation:

115 - (n'est plus exigé);

125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²), fixés à l'avant du véhicule.